

pu pratiquer une fosse à l'endroit de l'agonie du Père LeRoux, "parce qu'il n'avait pas d'instrument pour creuser la terre encore durcie par la gelée." Je marquai l'endroit, ajoute-t-il, au moyen d'une croix de deux pieds de hauteur au pied de laquelle j'installai la lisse d'un traîneau pour la soutenir."

Ceci fait, il s'enquit de l'endroit où avait succombé le Père Rouvière. Un de ses guides l'amena à une centaine de verges en haut de la rivière et lui indiqua du doigt "un trou d'assez grandes proportions pratiqué dans la glaise en ajoutant que l'autre prêtre se trouvait au fond de ce trou."

"L'épaisseur de la glace et de la neige, continue le gendarme, étant considérable à cet endroit, je me vis dans l'impossibilité de voir le fond de cette excavation, et, comme je voyais que mes chiens allaient manquer de viande de caribou, dont le pays environnant était absolument dépourvu, je ne pouvais m'installer à demeure à cet endroit pour attendre que la glace fût disparue.

"Là, aussi, je plantai une croix à l'endroit de la sépulture et mis l'autre lisse au pied de cette croix à l'ouest du trou. Quiconque traversera cette partie de la rive de la rivière du Cuivre retrouvera facilement l'endroit."

* * *

Les gendarmes ont obtenu des indigènes un bon nombre d'objets ayant appartenu aux missionnaires. Le brigadier Bruce trouva dans une cache d'un nommé Uluksak, — que l'expédition arctique canadienne avait vu affablé d'une soutane de prêtre au printemps de 1915, — une soutane marquée "Rév. Père Rouvière" au crayon indélébile à l'intérieur du col, un capot, deux scies, une bible catholique en français, avec gravures en couleurs, une plaque de communion catholique, "probablement une pierre d'autel". Une autre boîte contenait des boîtes en ferblanc vides, des aiguilles et des chapelets. Il emporta la soutane et la pierre d'autel et laissa le reste dans l'état où il l'avait trouvé.

Cette première découverte était du 9 septembre 1915. Les 28 et 29 octobre suivants, M. Bruce visita la hutte de glace de Kormik, sur une île du golfe du Couronnement. Cet homme avait en sa possession un bréviaire et plusieurs vieux car-